



GRÈCE

**Coup de balai à Athènes**

La police grecque a entrepris une opération pour écarter les sans-papiers du centre d'Athènes, où vivent des milliers de migrants dans des immeubles délabrés.

PAGE 19

# L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

17

**CONFLIT** Les noms de dix mille collaborateurs de banques suisses ont été livrés à Washington. Leurs défenseurs attaquent en justice.

## Tir groupé des employés bancaires

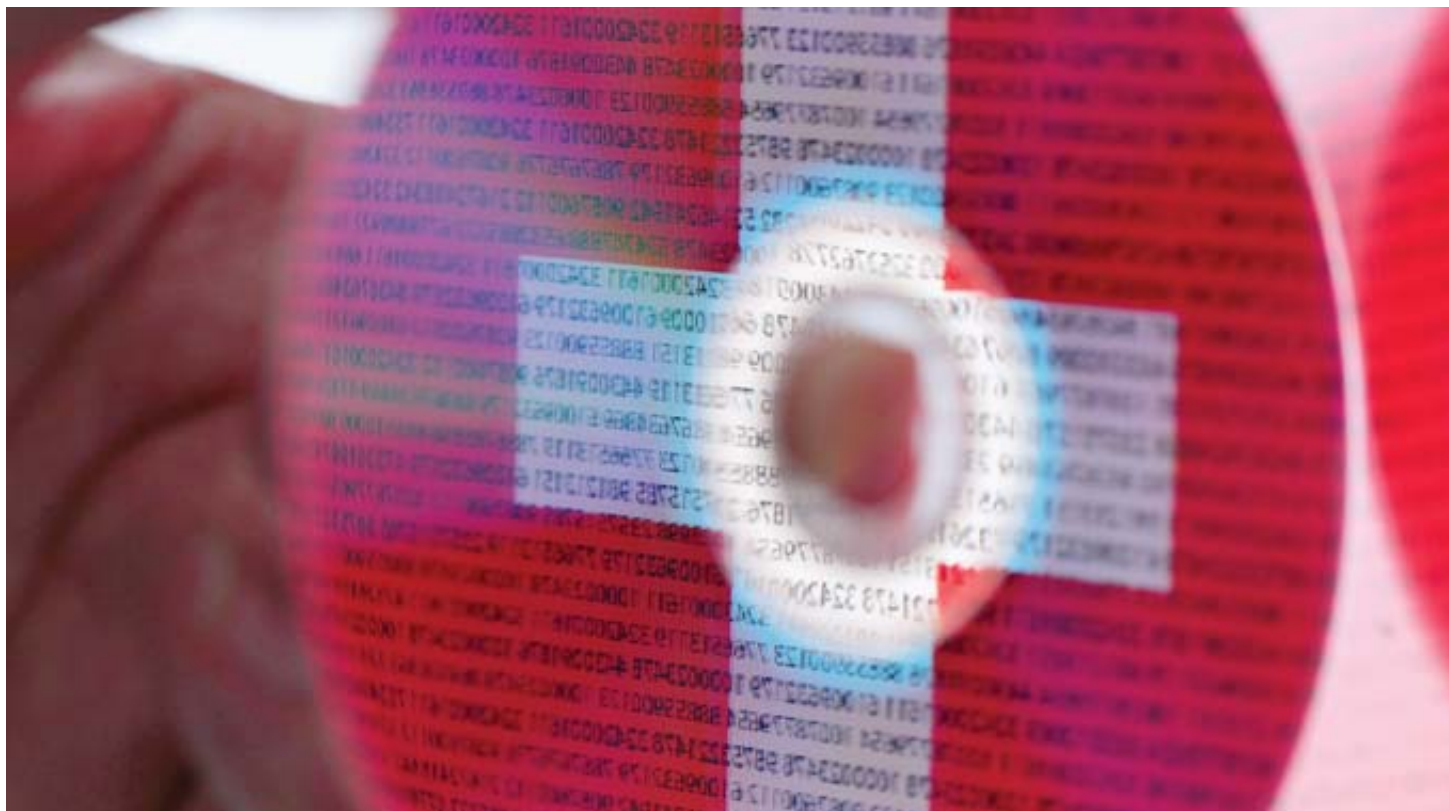
PATRICIA MICHAUD

Ce n'est pas parce que le droit suisse exclut les «class actions» (recours collectifs) qu'un groupe de personnes touchées par une injustice commune doit renoncer à unir ses forces. Armée de cette conviction, l'association Swissrespect lance un appel à la mobilisation auprès des collaborateurs de banques dont les noms ont été transmis aux Etats-Unis, afin de mener une action en constatation de l'illicéité.

Prévue pour fin août tant à Genève qu'à Zurich, l'opération sera menée en nom propre par l'association qui, comme le prévoit l'article 89 du code de procédure civile, est habilitée à défendre les intérêts d'un groupe de personnes. But de cette démarche en justice? Montrer que le feu vert du Conseil fédéral au transfert des données de 10 000 employés du secteur bancaire suisse «viole gravement la protection des données et la garantie de la sphère privée».

**Un vent de panique**

Le 4 avril dernier, le gouvernement helvétique a autorisé les onze banques mises sous pression depuis des mois par Washington à livrer les noms des collaborateurs liés de près ou de loin à des affaires outre-Atlanti-



Le 4 avril dernier, le gouvernement helvétique a autorisé les onze banques mises sous pression depuis des mois par Washington à livrer les noms des collaborateurs liés de près ou de loin à des affaires outre-Atlantique. KEYSTONE

que. Jusque-là, seules des données cryptées avaient été transmises afin de tenter de régler le différend fiscal entre les deux pays. Depuis la concession de Berne, trois banques ont déjà confirmé avoir donné leurs employés en pâture aux Américains: Credit Suisse, Julius Bär et HSBC (Suisse).

Une démarche perçue comme une trahison, qui sème la panique chez les personnes concernées. Outre la peur d'être interpellés lors d'un séjour à l'étranger, ces collaborateurs doivent en effet composer avec le risque de devenir les moutons noirs du système bancaire suisse, que plus personne ne souhaitera engager. Une situation intenable, estime la poi-

gnée de citoyens actifs dans les milieux financiers qui a créé au printemps Swissrespect.

**«Actions-tests» en justice**

«La place financière helvétique est en danger!» Membre fondateur de l'association basée en Suisse romande, Jean-Paul Tissières ne cache pas sa grogne face au Conseil fédéral, qui «ne défend plus la Suisse». L'action en justice que prépare Swissrespect ne vise d'ailleurs pas à «obtenir une compensation financière pour les collaborateurs touchés, mais bien à faire en sorte que cette situation cauchemardesque ne se reproduise pas». La préparation du dossier de Swissrespect a été confiée à Me Douglas Hornung. L'avocat gene-

vois connaît bien l'affaire, puisqu'une quarantaine d'employés ou ex-employés de HSBC (Suisse), Credit Suisse et Julius Bär ont déjà fait appel à lui pour organiser leur défense. Sa tactique? Faire des «actions-tests», qui pourront servir de modèles aux autres procédures. Une plainte pénale a ainsi été déposée il y a deux mois devant le Ministère public de la Confédération au nom d'un ex-cadre de HSBC (Suisse), pour violation des articles 271 (acte exécuté sans droit pour un Etat étranger) et 273 (service de renseignement économique) du code pénal.

Il y a dix jours, on apprenait que Me Hornung était aussi passé à l'attaque sur le plan civil à

travers deux requêtes déposées à Genève, une contre Credit Suisse l'autre contre HSBC. «Depuis, une requête identique a été déposée contre Credit Suisse à Zurich via mon correspondant, Me Alexander Glutz», précise l'avocat. «Ces actions visent à obtenir des banques la copie des données qui ont été communiquées aux Etats-Unis, la copie de la fameuse autorisation du Conseil fédéral, ainsi que la copie de l'ordre reçu par les banques directement du Department of Justice américain.»

Invitées à commenter les actions judiciaires en cours (et en préparation), les banques HSBC (Suisse), Credit Suisse et Julius Bär se montrent sans surprise peu loquaces. Pour ce qui est de la transmission des données aux Etats-Unis, Credit Suisse et Julius Bär indiquent toutes deux qu'elle pourrait au final profiter aux collaborateurs, qui échappent ainsi à une possible plainte pénale américaine. ● La Liberté

### «La place financière helvétique est en danger!»

JEAN-PAUL TISSIÈRES  
MEMBRE FONDATEUR DE SWISSRESPECT

## Retard des négociations dans le différend fiscal

De nouvelles exigences américaines retardent la résolution du différend fiscal entre la Suisse et les Etats-Unis, affirme la présidente de la Confédération Eveline Widmer-Schlumpf. La ministre des Finances ne dit pas combien de temps les négociations vont encore durer.

«Si la Suisse appliquait simplement ce que les Etats-Unis exigent, une solution globale serait négociée d'ici demain», déclare la conseillère fédérale dans une interview publiée samedi par le groupe de journaux alémaniques «Zürcher Regionalzeitungen». Mais Berne insiste sur certains points.

**Tirer un trait sur le passé**

Dans les grandes lignes, la Suisse et les Etats-Unis s'étaient mis d'accord sur un concept. «Mais depuis, de nouvelles exigences que nous ne pouvons pas accepter arrivent continuellement», poursuit Eveline Widmer-Schlumpf. Selon elle, un com-

promis doit absolument être compatible avec le droit suisse.

Dans l'interview, la Grisonne ne précise pas sur quels points les deux pays ne parviennent pas à s'accorder. Mais elle réaffirme que la Suisse aspire à une solution aussi bien pour les onze banques helvétiques dans le collimateur de la justice américaine que pour toutes les autres banques suisses. Il faut pouvoir «tirer un trait sur le passé». Les Etats-Unis veulent que les banques suisses leur fournissent des informations sur les fonds non déclarés de citoyens américains. La Suisse répète toujours que la solution globale devrait être trouvée d'ici la fin de l'année.

Mais ces dernières semaines, cet agenda a été relativisé. Ainsi, le secrétaire d'Etat aux affaires financières internationales Michael Ambühl, qui mène les négociations, a déclaré dans une interview publiée vendredi que la Suisse veut certes avoir bouclé une solution globale d'ici la

fin de l'année, «mais pas à n'importe quel prix».

**Deuil**

Eveline Widmer-Schlumpf s'exprime aussi sur le décès il y a un mois de son père, l'ancien conseiller fédéral Leon Schlumpf. Elle confie avoir eu de la peine à faire son deuil par manque de temps en raison de ses obligations. Mais au moins, elle avait sa semaine de vacances exactement au moment où il s'est éteint.

Son père lui a beaucoup donné, à elle et à sa sœur. «Il faisait de la musique avec nous, nous discussions beaucoup, nous allions nager et faire de la randonnée.»

Lorsqu'Eveline Widmer-Schlumpf est devenue conseillère d'Etat grisonne, elle et son père ont décidé qu'il ne s'exprimerait pas sur les activités politiques de sa fille, à moins qu'elle le lui demande. «Je suis très reconnaissante qu'il n'ait jamais essayé de me prodiguer des conseils.» ● ATS

### L'AFFAIRE EN TROIS SÉQUENCES

**LES EMPLOYÉS SE DÉFENDENT:**

● L'Association suisse des employés de banque (Aseb), préoccupée, a chargé le professeur Thomas Geiser de rédiger un avis de droit sur la transmission des données aux Etats-Unis. «Sur la base de cet avis, nous avons envoyé une lettre à Eveline Widmer-Schlumpf et nous allons prendre contact avec les banques après les vacances», note Sabina Gasser, de l'Aseb. Le syndicat a par ailleurs mis sur pied une helpline pour les collaborateurs concernés.

● Swissrespect, une association fondée au printemps dernier, qui défend la renommée de la place financière suisse et de ses acteurs, a décidé de mener au nom des personnes lésées une action en constatation de l'illicéité des communications faites. Elle travaille de concert avec Me Douglas Hornung.

**LES AUTORITÉS ENQUÊTENT:**

● Le Ministère public de la Confédération confirme que les faits dénoncés dans la plainte d'un ex-cadre de HSBC, qui se base sur les articles 271 et 273 du code pénal, relèvent bien de sa juridiction. Le Parquet doit désormais «examiner les faits afin de mettre au jour des indices concrets suffisants pour ordonner, le cas échéant, des mesures d'investigation», note sa porte-parole Jacqueline Bühlmann.

● Le préposé fédéral à la protection des données et ses services sont en train de se pencher sur la conformité de la transmission des informations à Washington avec la loi sur la protection des données. Parallèlement, ils ont pris contact avec les associations de banquiers afin de les enjoindre à respecter cette loi en cas de futures transmissions.

**LES PARTIS INTERPELLENT:**

● Le socialiste Jean Christophe Schwaab a déposé, le 3 mai, une interpellation demandant au Conseil fédéral de prendre des mesures pour soutenir (par exemple via une aide pécuniaire) les collaborateurs concernés par les transmissions et qui devraient faire face à des difficultés. Un mois plus tard, le conseiller national vaudois a exigé du gouvernement une garantie que les procédures pénales ou civiles engagées par les Etats-Unis contre les employés soient levées.

● L'UDC, «depuis le début, a fortement critiqué la livraison des données personnelles des collaborateurs de banques. Le 2 mai, elle a déposé une première interpellation au parlement sur ce sujet», rappelle son secrétaire général Martin Baltisser. Qui précise que ces derniers jours, le conseiller national Alfred Heer a exigé une enquête de la commission de gestion sur la livraison de ces données. Selon Newsnet, Jean Christophe Schwaab n'exclut pas que le PS puisse s'allier à l'UDC dans ce dossier. ● PMI